

Communiqué de presse - 09/07/2021

TEMPS DE LOISIRS ÉDUCATIFS POUR LES MATERNELLES

« LES P'TITS MERCREDIS » inscriptions jusqu'au 25 août

MERCREDI MATIN

De 8h45 ou 9h à 11h45 ou 12h

Selon les horaires de l'école élémentaire de chaque groupe scolaire

5 PARCOURS THÉMATIQUES

« Citoyen dans ma ville »

Connaître son quartier, sa ville, découvrir la vie de la cité.

« Nature et environnement »

Sensibiliser au respect de l'environnement et à la nature.

« Alimentation »

Sensibiliser aux apports nutritionnels et transmettre les bonnes habitudes alimentaires.

« Bien-être »

Prendre conscience, écouter et comprendre son corps.

« Les arts »

Sensibiliser aux différentes expressions artistiques.

La Ville de La Roche-sur-Yon reconduit son dispositif « Les p'tits mercredis » en direction des enfants de maternelle. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 25 août.

« Les P'tits Mercredis » sont des temps de loisirs éducatifs réservés aux enfants de maternelle qui n'ont pas classe le mercredi matin. Facultatif et gratuit, ils sont accessibles sur inscription au préalable. Les activités se déroulent dans l'enceinte de l'école, le mercredi matin, de 8h45 ou 9h à 11h45 ou 12 h, selon les horaires de l'école élémentaire de chaque groupe scolaire. Ils sont encadrés par les Atsem et/ou par des animateurs qui complètent les équipes en fonction des besoins.

Comment s'inscrire ?

Plusieurs possibilités s'offrent aux parents pour inscrire leur enfant au dispositif :

- **sur le Portail Enfance** accessible depuis www.larochesuryon.fr en réservant les dates souhaitées (**uniquement pour les enfants inscrits l'an passé**) ;
- **en téléchargeant en ligne ou en retirant le formulaire** à l'accueil de l'Espace Mitterrand (10, place François-Mitterrand). Ce formulaire devra être complété et déposé à l'Espace Mitterrand ou transmis par courriel accueilparents@larochesuryon.fr au plus tard le mercredi 25 août.

Des parcours thématiques

Plusieurs activités physiques, culturelles, manuelles et de découverte seront proposées aux enfants à travers cinq parcours thématiques qui seront abordés dans l'année.

